

Rapport P-383 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-383 du 16 mai 2018: «Sécurité routière sur la zone de rencontre de la rue Camille-Martin, à proximité de l'école des Ouches».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 3 juin 2020, dans le rapport P-383 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition au Conseil administratif le 3 juin 2020.